

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille dix-sept, le 29 juin à 17 heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, au Centre de Culture, de Ressources, d'Initiatives et de Loisirs (C.C.R.I.L.) à La Trinité de Réville, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 22 juin 2017

Nombre de membres

En exercice : 21

Présents : 11

Votants : 13

Étaient présents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, Mme BINET, M. DELAMARE, M. DU MESNIL ADELÉE, Mme ERARD, M. GRIHAULT, M. KAREB, M. MALARGÉ, M. MALHERBE, Mme VATINEL.

Étaient absents : M. ARNAUD, Mme BLOTIERRE, Mme CASEY, Mme GOETHEYN, M. PALADE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme TERRASSE, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VANDERHOEVEN.

Pouvoirs : Mme BLOTIERRE a donné pouvoir à Mme VATINEL, M. PENVEN a donné pouvoir à M. GRIHAULT.

Secrétaire de séance : Mme BINET

Objet : Accueil de Loisirs de Nassandres sur Risle – Avenant CEJ et Convention de Prestation de Services

Monsieur le Président informe que l'Accueil de Loisirs - site de Nassandres sur Risle - est jusqu'alors ouvert à la demi-journée sans accueillir les enfants de 3 ans sur les périodes de vacances scolaires.

Afin de mieux répondre aux besoins des familles, Monsieur le Président propose l'ouverture à la journée complète, dès la session d'été 2017, avec les modalités de fonctionnement suivantes :

- Ouverture à la journée de 9h à 17h
- Ouverture d'un créneau péricentre le matin de 7h30 à 9h et le soir de 17h à 18h.
- Accueil des enfants de 3 ans sur toutes les périodes d'ouverture

Afin de bénéficier d'un co-financement de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure, Monsieur le Président précise que la signature d'un avenant au Contrat Enfance Jeunesse est nécessaire. Il sera également nécessaire d'actualiser la convention relative aux Prestations de Service Ordinaires (P.S.O. C.A.F.).

Aussi, il convient d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à cette mise à jour du Contrat Enfance Jeunesse ainsi qu'aux conventions relatives aux Prestations de services.

Le Conseil d'Administration, après avoir ouï et délibéré, à l'unanimité :

- ↳ Autorise ces nouvelles modalités de fonctionnement au sein de l'Accueil de Loisirs – site de Nassandres sur Risle.
 - ↳ Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à cette mise à jour du Contrat Enfance Jeunesse ainsi qu'aux conventions relatives aux Prestations de services.
-

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20170629-17D055-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/07/2017